

Madame, Monsieur,

Vous avez souhaité me faire part de votre profonde opposition et de votre colère vis-à-vis de l'abaissement généralisé de la vitesse à 80km/h sur le réseau routier secondaire. Je vous en remercie.

Le 19 décembre 2017, dans l'hémicycle, j'ai été le premier député à interpeller le gouvernement face à cette mesure injuste et inutilement répressive. Afin de trouver une solution pour réduire la mortalité routière, il ne faut pas se tromper de méthode. En effet, les automobilistes ont depuis quelques années le sentiment d'être une galette de secours pouvant servir à ajuster certaines recettes gouvernementales et cette mesure constitue un outil supplémentaire de répression. En plus de ma prise de position dans différents médias, vous pouvez retrouver mon intervention lors des questions au gouvernement sur le site Internet : www.naegelen.fr.

Non seulement j'ai dénoncé cet abaissement de la limitation de vitesse à 80km/h, mais j'ai aussi demandé au Premier Ministre ainsi qu'à la Ministre des Transports de travailler sur les infrastructures, sur des routes en meilleur état, mais aussi sur les addictions au volant, qu'elles soient téléphoniques ou liées à la consommation de stupéfiants.

Après des expérimentations depuis juillet 2015, avec à ce jour aucun bilan positif connu, les 40 millions d'automobilistes dont je fais partie sont mécontents de voir la répression routière prendre le pas sur la prévention et les rénovations, et c'est bien normal. C'est pourquoi j'ai cosigné la proposition de loi n°691 relative au pouvoir d'adaptation des vitesses maximales autorisées par les autorités détentrices du pouvoir de police de la circulation, visant à permettre aux maires et présidents de conseils départementaux de définir des vitesses supérieures à celles prévues par le code de la route dans la limite de 10 km/h supplémentaires sur les portions de routes ne présentant pas de dangerosité particulière et où la limite de vitesse maximale à 90 km/h pourrait être maintenue.

Christophe NAEGELEN

Député des Vosges (3e circonscription)